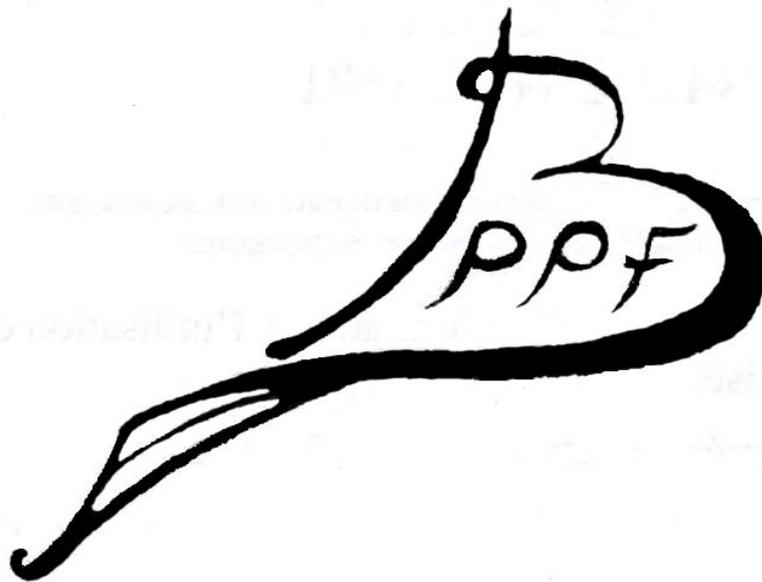


# ORGANISME DE FORMATION



EDITION 2020

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL  
**SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL**

*ORGANISME ENREGISTRE SOUS LE NUMERO : 04973229397*

## **FORMATIONS PROPOSEES**

- **PREMIERS SECOURS PETITE ENFANCE**
- **INITIATION AUX PREMIERS SECOURS**
- **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)**
- **MAINTIEN ET ACTUALISATION DES ACQUIS (MAC SST)**
- **DEFIBRILLATEUR**
- **HACCP (HYGIENE ALIMENTAIRE)**
- **EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI)**
- **HABILITATION ELECTRIQUE (Bo-Ho, BS-BE, BR, B1, B2, BC)**

# PREMIERS SECOURS PETITE ENFANCE



## Pourquoi une formation spécifique petite enfance ?

Se former aux gestes d'urgence chez le jeune enfant, **c'est apprendre à agir efficacement, en moins de 3 minutes**. Cela permet d'éviter l'aggravation de l'état de santé d'un enfant victime d'un accident.

Chaque jour, **2 000 enfants** sont victimes d'accidents domestiques, et **un en meurt**, il s'agit de la **première cause de mortalité infantile**.

**Développez les compétences de vos intervenants et proposez des services de qualité.**

### PUBLIQUE VISE :

- Tout publique
- Vivement recommandée pour certaines activités: professionnels de l'enfance, services à la personne, des soins à domicile, de l'animation socioculturelle, les associations sportives...

### OBJECTIF VISE :

Savoir réagir en cas d'accident, dans l'attente de l'arrivée des secours médicalisés.  
Être attentif aux situations dangereuses qui pourraient être à l'origine d'un accident et devenir acteur de la prévention des risques.

### A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Protéger un accident, une situation dangereuse
- Examiner la victime afin de transmettre des informations cohérentes aux services d'urgences
- Alerter ou faire alerter les services d'urgences
- Secourir la victime pour éviter une aggravation de sa situation dans l'attente des secours médicalisés.

### CONTENU DE LA FORMATION :

- L'enfant saigne abondamment
- L'enfant s'étouffe.
- L'enfant souffre de brûlures
- L'enfant est victime d'une chute
- L'enfant a une sensation de malaise
- L'enfant est inconscient et respire.
- L'enfant est inconscient et ne respire pas.
- La mort inattendue du nourrisson
- Le couchage

# **PREMIERS SECOURS PETITE ENFANCE**

## **Validation de la formation :**

**Une attestation** sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.

## **INFORMATION PRATIQUE**

### **LIEU DE FORMATION :**

- A définir

### **DUREE DE FORMATION :**

- 7H00 de face à face pédagogique soit 1 jour

### **INTERVENANT:**

- Formateur diplômés certifiés par l'INRS

### **NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

- 10 personnes maximum
- 4 personnes minimum

### **MOYEN PEDAGOGIQUE UTILISE:**

- . Visuel sur vidéo projecteur
- . Mannequins de secourisme(Adulte, enfant, nourrisson)
- . Kit de maquillage
- . Défibrillateur de formation
- . Kit de matériel inertes pour cas concrets

### **DOCUMENT DE FORMATION :**

- . Aide mémoire
- . Attestation de formation

# INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

## **PUBLIQUE VISE :**

- Tout publique
- Personnel d'entreprises

## **OBJECTIF VISE :**

Savoir réagir rapidement et connaître la conduite à tenir face à une personne victime d'un accident ou d'un malaise  
Connaître les premiers gestes à effectuer en attendant l'arrivée des secours  
Acquérir une démarche de prévention des risques au sein de l'établissement et dans la vie de tous les jours

## **PROGRAMME DE FORMATION :**

### **LE RÔLE DU SAUVETEUR**

- PROTÉGER soi-même et autrui
- EXAMINER
- ALERTER ou faire alerter
- PORTER SECOURS à la victime avec des gestes simples

### **LES GESTES DE PREMIERS SECOURS**

#### **LES PLAIES**

- Saignement abondant ou hémorragie
- Avec présence d'un corps étranger dans la plaie

#### **L'ÉTOUFFEMENT**

- Obstruction partielle des voies respiratoires
- Obstruction totale

#### **LES BRULURES**

- Les brûlures thermiques (eau chaude, soleil, ...)
- Cas particulier des brûlures par produits chimiques

#### **LES TRAUMATISMES**

- Les chutes...

#### **LES MALAISES**

#### **LA VICTIME INCONSCIENTE**

- Qui respire
- Qui ne respire pas

## **LES SITUATIONS PRÉSENTANT DES RISQUES SPÉCIFIQUES**

## **PRATIQUE : MISES EN SITUATION**

- Cas pratiques réalisés avec un témoin, un sauveteur et une victime, en utilisant une mallette pédagogique pour rendre la situation la plus réaliste possible.



# **INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS**

## **INFORMATION PRATIQUE**

### **METHODE PEDAGOGIQUE :**

· Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations, exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise.

### **MATERIEL PEDAGOGIQUE :**

· Mannequins d'exercice (adulte, enfant, nourrisson), valise pédagogique, défibrillateur,...

### **INTERVENANT:**

· Formateur diplômés certifiés par l'INRS

### **VALIDATION DES ACQUIS :**

· Attestation individuelle de formation

# ENTREPRISES

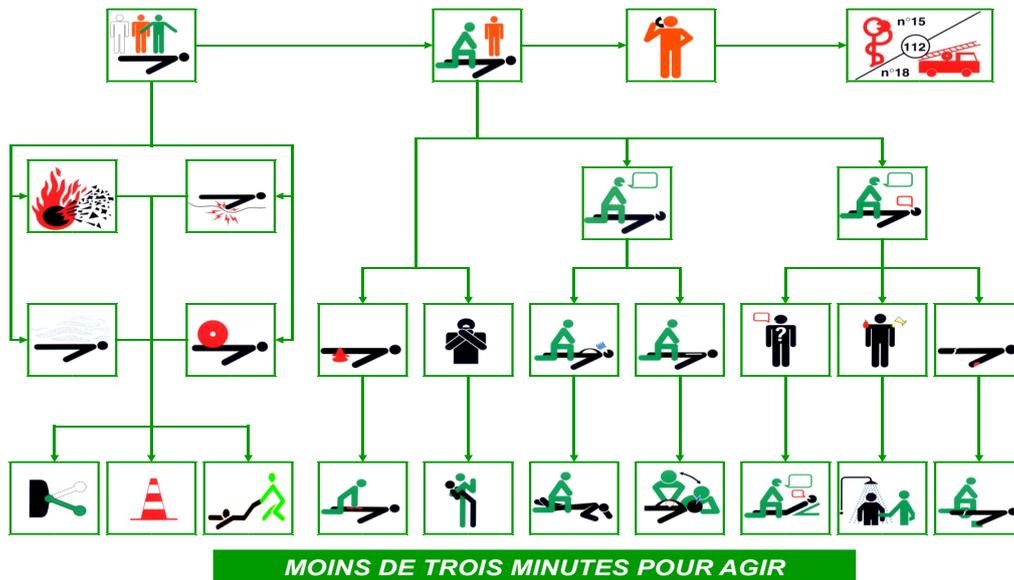
UNE FORMATION = MOINS D'ACCIDENTS



BOUCHE à BOUCHE et NEZ

## SAUVETEUR SECOURISTES DU TRAVAIL

### PLAN D'INTERVENTION SST



Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

GRAND PUBLIC

# SAUVETEUR SECOURISTES DU TRAVAIL

## **PUBLIQUE CONCERNE :**

- Tous les salariés des structures public ou privées, CSHCT ou lycéens professionnels.

## **OBJECTIF :**

- Etre capable de porter secours à un collègue accidenté sur le lieu de travail, en lui prodiguant les premiers soins appropriés

## **CONDITIONS REQUISES :**

- Aucune

## **PROGRAMME DE FORMATION :**

### **1) LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

- Les accidents du travail dans l'entreprise
- L'intérêt de la prévention des risques professionnels
- Le rôle du sauveteur Secouriste dans le Travail
- Présentation du programme

### **2) RECHERCHER LES RIQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER**

- Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées
- Définir les actions à réaliser et permettant la suppression éventuelle des risques identifiés.
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression
- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels
- Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.
- En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s), reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même, dégager la victime.

# SAUVETEUR SECOURISTES DU TRAVAIL

## 3) EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Est-ce que la victime :
  - Saigne abondamment
  - S'étouffe ?
  - Répond aux questions ?
  - Respire ?
  - A le cœur qui bat?
- Associer au(x) signes(s) décelé(s) le(s) résultats(s) à atteindre
- Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerte ? et dans quel ordre?
- Choisir parmi les personnes présentes et selon des critères bien prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
- Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

## 4) SECOURIR :

- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduite de l'examen préalable.
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

## 5) SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES :

- A la profession (bâtiment, Industrie Chimique...)
- A l'entreprise
- Conduites particulières à tenir :
  - Face à certains types de saignements abondants (point de compression au creux de la salière, sur l'artère sous clavière).
- Utilisation de matériel de protection spécifique.

## 6) EVALUATION DES SST :

- Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

# SAUVETEUR SECOURISTES DU TRAVAIL

## INFORMATION PRATIQUES

### LA PEDAGOGIE UTILISEE :

· Apports théoriques et méthodologiques de l'animateur Exercices et analyses Travaux sur le plan d'intervention sécurité Les outils pédagogiques Diapositives et vidéo Mannequin pour simulation de secours

### DUREE DE FORMATION :

· Formation initiale : 12H00 de face à face pédagogique (2 jours)  
· Recyclage (MAC SST): 7H00 de face à face pédagogique

### NOMBRE D'APPRENANT PAR SESSION :

· De 4 à 10 participants

### VALIDATION :

· La validation des acquis se fait après une mise en situation sur des cas concrets réalisés pendant la formation.  
· Cette validation est concrétisée par la remise du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) délivrée par l'INRS

# UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR



## But

Parmi les détresses qui ne souffrent aucun retard dans la mise en œuvre des gestes de premiers secours, l'arrêt cardio-respiratoire occupe la première place.

80% des arrêts cardio-respiratoires extrahospitaliers sont des troubles du rythme cardiaque.

De nombreuses études montrent que le pronostic des arrêts cardio-respiratoires par trouble du rythme cardiaque grave est amélioré si une défibrillation est réalisée précocement.

Ces constatations ont entraîné l'étude et la réalisation de défibrillateurs semiautomatiques capables de détecter un trouble du rythme qui nécessite une défibrillation et de le réduire par choc électrique externe précoce. L'intérêt principal de ces appareils réside dans le fait qu'ils sont utilisables par des auxiliaires " non médecins " ayant reçu une formation adéquate.

L'introduction de cette technique dans les systèmes de secours pré-hospitaliers de plusieurs pays (USA, Grande Bretagne, Suède, Belgique,...) a permis de réduire significativement le délai avant défibrillation. Ce geste, incorporé à la chaîne de survie en cas de fibrillation ventriculaire (alerte précoce des secours publics, réanimation cardio-pulmonaire de base réalisée par les témoins, poursuite du traitement par une équipe médicale spécialisée) améliore de façon significative la survie des victimes.

Selon la circulaire du 6 janvier 1962, l'utilisation des défibrillateurs est strictement réservée au personnel médical. En 1996, l'Académie nationale de médecine, sollicitée par le Ministère de la Santé et de l'Action Humanitaire, au vue des différents types d'appareils de défibrillation semi-automatique disponibles sur le marché, a émis un avis favorable à la manipulation de ces appareils par des " non médecins ". Plusieurs études entreprises par les sapeurs-pompiers de Lyon, de Paris, de Lille et de Nancy en collaboration avec leur SAMU respectif depuis plusieurs années, ont montré la faisabilité de la défibrillation semi-automatique par du personnel secouriste. Le décret n°98-239 du 27 mars 1998 complété par le décret n°200-648 du 3 juillet 2000 a fixé les catégories de personnes habilitées à utiliser un défibrillateur semi-automatique ; l'arrêté du 4 février 1999 a précisé les modalités de mise en œuvre de la formation à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique des personnes non médecins et l'arrêté du 10 septembre 2001 celles de la formation des secouristes.

Le but de la formation n'est pas d'initier les équipiers secouristes à l'interprétation de l'électrocardiogramme, mais de permettre l'intégration de la mise en œuvre des défibrillateurs semi-automatiques dans la séquence gestuelle de réanimation des arrêts cardio-respiratoires.

Ce guide national de référence a pour but :

- de faciliter et d'harmoniser la formation de base et la formation continue des utilisateurs des défibrillateurs semi-automatiques ; il prend en compte les recommandations nationales et internationales actuelles ;
- de décrire en détail la formation à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique.

# UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

## Objectifs

Objectif général A la fin de la formation, les participants doivent être capables de mettre en œuvre un défibrillateur semi-automatique pour assurer la prise en charge des personnes victimes d'un arrêt cardio-respiratoire en respectant les consignes de sécurité.

Objectifs de formation Sur le terrain, après avoir suivi la formation, les participants doivent être capables :

1. d'identifier un arrêt cardio-respiratoire et de mettre en œuvre à un et à deux sauveteurs une réanimation cardio-pulmonaire,
2. de se munir du matériel nécessaire pour une défibrillation et de mettre en œuvre un défibrillateur semi-automatique,
3. d'utiliser en toute sécurité un défibrillateur semi-automatique au cours de la réanimation cardio-pulmonaire,
4. d'assurer le recueil et la transmission des données après utilisation de l'appareil,
5. d'assurer la sécurité des intervenants et la maintenance du défibrillateur semiautomatique.

## Méthode et techniques pédagogiques.

La formation à la défibrillation semi-automatique est une formation progressive et essentiellement pratique.

Des apports de connaissances sont nécessaires pour faciliter la compréhension des participants. Ces apports de connaissances sont réalisés par le formateur sous forme d'exposés en utilisant des outils pédagogiques visuels (affiches, diapositives, vidéo... ). La durée de chaque exposé ne doit pas dépasser 10 minutes, sous peine de voir diminuer l'attention des participants. Ils sont préparés et réalisés de façon structurée et n'abordent que les éléments indispensables à la compréhension de l'utilité de la mise en œuvre du défibrillateur semi-automatique.

Des démonstrations pratiques de l'utilisation du défibrillateur semi-automatique et de la conduite à tenir devant un arrêt cardiaque assurent la transmission du « savoir-faire » indispensable à tout utilisateur du défibrillateur semi-automatique.

Des exercices de mise en application sous forme de situations simulées, encore appelés « cas concrets », terminent les modules de formation pratique. Ils permettent à chaque participant de réaliser, comme dans la réalité, l'ensemble de la conduite à tenir devant un arrêt cardio-respiratoire avec utilisation du défibrillateur semi-automatique.

## PROGRAMME DE FORMATION :

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque
- Quelles sont les conséquences d'un arrêt cardiaque ?
- Comment reconnaître un arrêt cardiaque ?
- Que faire ? Alerter—Masser—Défibriller
- Entretien du défibrillateur
- Mise en pratique sur mannequin de formation

# **UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR**

## **INFORMATION PRATIQUE**

### **PUBLIQUE VISE :**

- Cette formation est destinée aux entreprises, cliniques, hôpitaux et aux collectivités implantant des défibrillateurs en accès public car elle permet de sensibiliser son personnel lors de la mise en service de défibrillateurs.
- Tout publique

### **DUREE DE LA FORMATION :**

- 1/2 journée (4H00)

### **ANIMATEUR :**

- Formateur agréé titulaire du BNMPS (Brevet National de Moniteur de Premiers Secours)

### **MATERIELS UTILISES :**

- Défibrillateur semi automatique (ou entièrement automatique) de formation et mannequin .

### **NOMBRE D'APPRENANTS PAR SESSION :**

- De 4 à10 participants

# HYGIENE ALIMENTAIRE

## HACCP =

- Acronyme :

***H*azard *A*nalysis - *C*ritical *C*ontrol *P*oint**

- Traduction française :

**Analyse du Danger,  
Points Critiques pour le Contrôle  
Points Essentiels pour leur Maîtrise**



Depuis le 1er octobre 2012, tout établissement de restauration commerciale (restauration traditionnelle, cafétérias, libres-services, restauration de type rapide) doit avoir au sein de son établissement une personne formée à l'hygiène alimentaire.

Cette obligation légale est notamment spécifiée dans les textes de Loi suivants : Décret 2011-731 du 24/06/2011, Art.233.6 du code rural et de la pêche "Sont tenus, conformément à l'article L. 233-4 d'avoir dans leur effectif au moins une personne pouvant justifier d'une formation en matière d'hygiène alimentaire adaptée à leur activité les établissements de restauration commerciale."

Arrêté du 05/10/2011 du Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité

"La durée de la formation adaptée à la restauration commerciale est de quatorze heures (14 heures)."

# HYGIENE ALIMENTAIRE

## **PUBLIQUE VISE :**

- Dirigeant de restauration commerciale
- Personnel de restauration commerciale, collectivité

## **OBJECTIF DE LA FORMATION :**

- Gérer un établissement de restauration commerciale en appliquant la méthode H.A.C.C.P et les bonnes pratiques d'hygiène
- Prendre connaissance des risques liés à la manipulation des denrées alimentaires, se former à l'hygiène alimentaire au sein de son entreprise.

## **LE CONTENUE DE LA FORMATION :**

La formation hygiène alimentaire permet d'acquérir les capacités pour organiser une activité de restauration dans des conditions d'hygiène conformes à la réglementation française et européenne : hygiène des denrées alimentaires, traçabilité, bonnes pratiques et procédures fondées sur les normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), réglementation, gestion des denrées d'origine animale, contrôles officiels, mise en oeuvre d'un plan de maîtrise sanitaire, et plus particulièrement :

- Hygiène du personnel et manipulations
- Températures de conservation, cuisson, refroidissement
- Durée de vie des produits
- Procédures de congélation et décongélation
- Organisation, rangement, gestion des stocks
- Etablissement d'un diagramme de fabrication HACCP
- Identification des dangers
- Points critiques et des mesures préventives
- Actions correctives
- Documentation (procédures, instructions de travail)
- Vérifications (autocontrôles et enregistrements).

# **HYGIENE ALIMENTAIRE**

## **INFORMATION PRATIQUE**

### **INFORMATION PRATIQUE**

#### **PRE-REQUIS D'ACCES A LA FORMATION :**

- Aucun.

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Formation en présentiel/inter entreprise /intra entreprise/Le formateur anime à l'aide d'un vidéoprojecteur.
- Etudes de cas pratiques, mises en situation.
- Les contenus des formations évoluent en prenant en compte les nouvelles prescriptions réglementaires.

#### **DUREE DE FORMATION :**

- 14H00 de face à face pédagogique (2 jours)

#### **NOMBRE D'APPRENANTS:**

- 2 minimum et 10maximum par session

#### **DOCUMENT REMIS EN FIN DE FORMATION :**

- 1 aide mémoire
- Attestation de formation

*Le coût de la formation peut être pris en charge par Pôle Emploi si vous êtes chômeur créateur*

# EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

## MANIPULATION D'EXTINCTEUR



### **PUBLIQUE VISE :**

. Cette formation de 3 heures permet d'acquérir les bons comportements et d'apprendre à manipuler et à intervenir avec un extincteur sur un départ de feu réel.

. Cette formation s'adresse à tous les salariés, accueillis par groupe de 10 personnes maximum

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

- Acquérir les principes fondamentaux de lutte contre le Feu
- Apprendre à manipuler un extincteur
- Donner l'alerte
- Comportement à avoir en cas d'évacuation.

### **CONTENU DE LA FORMATION**

- Les causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les modes de Propagation
- Les principes d'extinction
- Les moyens d'extinction
- L'évacuation

# EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

## INFORMATION PRATIQUE

### INFORMATION PRATIQUE

#### DUREE

3 heures environ

#### PARTICIPANTS

Jusqu'à 10 par groupe

#### LIEU

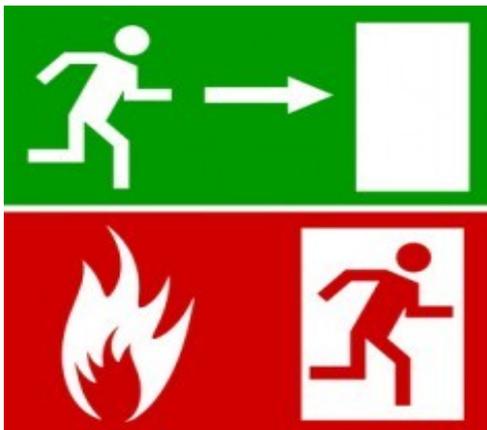
Une salle pour la théorie, cour ou parking à mettre à disposition pour la pratique.

#### MOYEN PEDAGOGIQUE UTILISE

- Visuels sur vidéo projecteur
- Bac à feu
- Différents extincteurs
- Extincteur actif pour manipulation réel sur bac à feu de formation

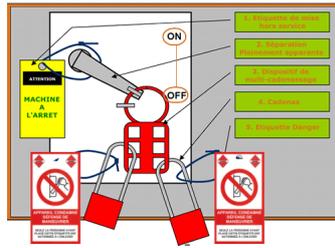
#### DOCUMENT REMIS EN FIN DE FORMATION

- 1 livret de prévention
- Attestation de formation



# HABILITATION ELECTRIQUE

Ho-Bo / BS-BE / BR / B1(V) B2(V) / BC



La formation Habilitation Électrique a pour but d'apporter les compétences en sécurité nécessaires au personnel d'entreprise devant réaliser des travaux d'ordre non électriques et électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

A l'issue de cette formation les stagiaires seront en mesure d'intégrer les principes de prévention du risque électrique dans leur travail et d'adopter la conduite à tenir adaptée en cas d'accident lié à l'électricité.

## OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Connaître les dangers et analyser les risques électriques
- Mettre en application les mesures de préventions
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Adopter le bon comportement en cas d'accident ou d'incendie
- Exécuter, en toute sécurité, des opérations simples d'ordre non électrique et des opérations d'ordre électrique dans un environnement électrique selon la **norme NF C 18-510**.

## COMPÉTENCES VISÉES :

- Prendre conscience des risques électriques liés au travail.
- Comprendre où est le danger électrique, pourquoi ?
- Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques.
- Réagir face à un accident.

## CONTENU DU PROGRAMME H0-B0 :

- Textes réglementaire
- L'électricité, la loi d'Ohm
- Ouvrages et installation électrique
- Le matériel électrique
- Les domaines de tensions
- Dommages corporels
- Conséquences du courant électrique sur le corps humain
- Procédures en cas d'accident
- Feu d'origine électrique
- Distances limites
- Les classes de matériel
- Les indices de protections
- La consignation
- L'habilitation électrique
  
- QCM n°1

## INFORMATION PRATIQUE

### DUREE DE FORMATION :

- 7H00 de face à face pédagogique soit 1 jour

# HABILITATION ELECTRIQUE

## BS-BE

### CONTENU DU PROGRAMME BS-BE :

- Textes réglementaire
  - L'électricité, la loi d'Ohm
  - Ouvrages et installation électrique
  - Le matériel électrique
  - Les domaines de tensions
  - Dommages corporels
  - Conséquences du courant électrique sur le corps humain
  - Procédures en cas d'accident
  - Feu d'origine électrique
  - Distances limites
  - Les classes de matériel
  - Les indices de protections
  - Les EPI
  - La consignation
  - L'habilitation électrique
  - Mise en pratique, intervention BS-BEM. Mise en pratique, consignation et déconsignation
- QCM n°1 et 2

Durée de formation : 14H00 soit 2 jours

### PROGRAMME BR / B1(V) / B2(V) / BC :

Jours 1 et 2 : Module « Tronc Commun N°1 et 2 »

Sensibilisation aux risques électriques selon la norme NF C 18-510

Textes réglementaires

L'électricité : Origines - Les sources - Loi d'ohm - Les tensions

Dommages corporels : Statistiques – Risques – Conséquences

Procédures en cas d'accident

Distances limites – Les classes – Indice de protection - Consignation

L'habilitation électrique

Les étapes de l'habilitation électrique

Evolutions de la réglementation – Le décret

Vidéo sur les accidents électriques

Evaluation TC1

Module « Tronc commun N°2 »

Révision TC1

Module TC2 : Progression formative et évaluative

Projection de films INRS

Les « EPI »

Pratique sur les « EPI »

# HABILITATION ELECTRIQUE

## INFORMATION PRATIQUE

3ème jour :

Utilisation des « EPI »

Pratique de consignation et de déconsignation

Les attestations de travaux — Exercices pratiques

Les attestations de consignations

Les autorisations de travaux

Les ordres de travail sous tension

Les avis de fin de travail

Avis de remise sous tension

Avis de suspension et reprise d'autorisation de travail sous tension

Remplacement du chargé de travaux

.....

Intervention BT hors tension et/ou sous tension

Evaluation BR / B1(V) / B2 (V) / BC

Remise de l'attestation de formation

Durée de formation : 21H00 soit 3 jours

### **POUR TOUTES LES FORMATIONS HABILITATION ELECTRIQUE**

#### **INTERVENANT:**

- Formateur connaissant les risques électriques

#### **NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

- 10 personnes maximum
- 4 personnes minimum

#### **MOYEN PEDAGOGIQUE UTILISE:**

- Visuels sur vidéo projecteur
- Paperboard
- Matériel électrique de simulation

#### **DOCUMENT REMIS EN FIN DE FORMATION :**

- 1 aide mémoire
- Attestation de formation
- Carte d'habilitation électrique à faire signer par l'employeur.

**GRILLE TARIFAIRE**

FORMATIONS	DUREE	TARIF	
		Prix HT / participant	Prix HT groupe
PREMIERS SECOURS A L'ENFANCE	1 jour	//	700 €
INITIATION AUX PREMIERS SECOURS	1 journée	70	600 €
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)	2 journée	200,00 €	1400 €
MAC SST	1 jours	90,00 €	1800 €
DEFIBRILATEUR	1/2 journée	//	300 €
HACCP (Hygiène alimentaire)	2 jours	350 €	NOUS CONSULTER
EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI)	3H00	//	750 €
EVACUATION INCENDIE	2H00	//	350 €
B0-H0	1 journée	150,00 €	725 €
BS-BE MANŒUVRE	2 jours	300,00 €	1 400 €
BR/B1(V)/B2(V)/BC	3 jours	750 €	2100 €

**BENOIT PAYET PRESTATION FORMATION**  
**ORGANISME ENREGISTRE SOUS LE NUMERO : 04973229397**  
**SIRET : 84795632300020**  
**Tél. : 06 93 45 00 55**  
**Email: [benoitpayet.pf@gmail.com](mailto:benoitpayet.pf@gmail.com) / Site : [www.bppf.fr](http://www.bppf.fr)**